

TARIFS APS

La tarification s'effectue suivant votre quotient familial et à la demi-heure d'accueil périscolaire.

Pour les habitants de Meslay-du-Maine :

	Tarif 7h30/8h (Avant 8h)	Tarif 8h/8h35 (Après 8h)	Total matinée	Tarif 16h45/17h15	Tarif 17h15/18h	Tarif 18h/18h30	Total soirée	Total journée	Prix plafond (par enfant)
Tranche 1	0,50 €	0,50 €	1,00 €	0,80 €	0,50 €	0,50 €	1,80 €	2,80 €	20,00 €
Tranche 2	0,65 €	0,65 €	1,30 €	1,00 €	0,65 €	0,65 €	2,30 €	3,60 €	25,00 €
Tranche 3	0,75 €	0,75 €	1,50 €	1,20 €	0,75 €	0,75 €	2,70 €	4,20 €	30,00 €

Tarifs dégressifs :

- 15 % pour le deuxième enfant
- 30 % pour le troisième enfant et suivants.

Pour les habitants des communes extérieures :

	Tarif 7h30/8h (Avant 8h)	Tarif 8h/8h35 (Après 8h)	Total matinée	Tarif 16h45/17h15	Tarif 17h15/18h	Tarif 18h/18h30	Total soirée	Total journée	Prix plafond (par enfant)
Tranche 1	0,80 €	0,80 €	1,60 €	1,00 €	0,80 €	0,80 €	2,60 €	4,20 €	40,00€
Tranche 2	1,00 €	1,00 €	2,00 €	1,30 €	1,00 €	1,00 €	3,30 €	5,30 €	50,00€
Tranche 3	1,20 €	1,20 €	2,40 €	1,50 €	1,20 €	1,20 €	3,90 €	6,30 €	60,00 €

Pas de dégressivité sur ces tarifs

Toute présence dans une tranche horaire entamée sera due en intégralité

CAR : (accueil du matin)

Accueil Périscolaire (car)	Tarif à la ½ heure (Après 8h)	Prix plafond par période : (septembre au 30 novembre - 1 ^{er} décembre au 31 mars - 1 ^{er} avril à la fin de l'année scolaire)
Tranche 1	0,80 €	32 €
Tranche 2	1,00 €	40 €
Tranche 3	1,20 €	48 €

Quotient familial :

- Tranche 1 : de 0 à 750 €
- Tranche 2 : de 751 à 1500 €
- Tranche 3 : à partir de 1501 €

La facture sera envoyée à votre domicile. Elle sera payable par prélèvement automatique ou à la mairie, 10 avenue de l'hôtel de ville auprès de Benoît Gassiot pendant les horaires d'ouverture en espèces ou tickets CESU. Les paiements par chèque peuvent également être déposés dans la boîte aux lettres de l'Espace des Enfants.